

une concentration de plus de quatre p. 100 et nous avons accordé des subventions en temps et lieu.

M. MACDONNELL: D'autres municipalités vous ont-elles adressé des demandes, depuis lors?

M. DEUTSCH: Oui, à chaque année, nous recevons de nouvelles demandes. Comme l'importance des propriétés fédérales ne cesse de croître, les municipalités peuvent se trouver justifiées de réclamer des subventions.

M. MACDONNELL: Avez-vous une idée de ce qu'auraient été ces subventions si vous les aviez basées sur le montant total des impôts attribués à toutes vos propriétés?

M. DEUTSCH: Vous parlez du montant total des impôts?

M. MACDONNELL: Oui.

M. DEUTSCH: Nous avons des chiffres approximatifs là-dessus. Je crois que le ministre a déclaré que si nous payions le plein montant des impôts à percevoir sur nos propriétés, nous arrivions à un chiffre de 12 ou 14 millions de dollars.

M. MACDONNELL: Mon chiffre est deux fois plus gros.

M. DEUTSCH: Vous avez dû appuyer vos calculs sur une autre définition.

L'hon. M. HARRIS: Oui, M. Macdonnell a basé ses calculs sur la valeur totale de toutes les propriétés imposables, dans les municipalités.

M. MACDONNELL: J'ai appliqué votre quatre p. 100.

M. DEUTSCH: Notre chiffre de 12 ou 14 millions a été obtenu en nous basant sur la définition incluse dans le projet de loi, et cette définition exclut certaines propriétés.

M. FLEMING: J'ai une autre question à poser sur ce sujet. Pouvez-vous obtenir des chiffres qui vous permettraient sans trop de peine d'obtenir un certain aspect de la situation grâce auquel vous pourriez répondre à la question que je vous ai posée tout à l'heure et qui est celle-ci: quelle proportion existe-t-il entre l'ensemble des propriétés fédérales et l'ensemble des propriétés imposables des municipalités, compte tenu des propriétés de la Couronne autres que celles comprises dans la définition de la Loi?

M. DEUTSCH: Nous n'avons pas de chiffres à jour, là-dessus. Comme notre dernière enquête date de 1949, beaucoup de constructions fédérales, en particulier aux fins de la défense, se sont ajoutées et je crois que nos chiffres ne sont plus tout à fait représentatifs.

M. FLEMING: Nous les prendrons pour ce qu'ils valent. Pouvez-vous nous en donner?

M. DEUTSCH: Je crois qu'il serait intéressant d'avoir ce renseignement si vous pouvez l'obtenir pour nous. Je me demande même s'il ne serait pas précieux de tenir une nouvelle enquête. J'ai remarqué que votre chiffre limite était tombé de quatre à deux pour cent et vous avez de plus fait remarquer que les constructions fédérales s'étaient multipliées à tel point que personne n'est peut-être actuellement en mesure de donner un chiffre moyen.